

10.1. Exercice 1

ÉNONCÉ

Identifier dans la notice descriptive suivante, extraite de la base ETANOT (État des notaires parisiens) des Archives nationales (Paris), les différents éléments de description de la norme ISAAR(CPF).

Nom du notaire :	Aveline, Pierre
Date(s) d'exercice :	du 9 avril 1687 au 5 décembre 1719
Études dans lesquelles le notaire a exercé :	étude XXXVIII étude CXXI (du 1er avril 1715 au 12 janvier 1716)
Adresse(s) professionnelle(s) :	étude XXXVIII : rue Saint-Martin-des-Champs, devant Saint-Martin-des-Champs (de 1689 à 1708), rue Saint-Martin, devant Saint-Nicolas-des-Champs (de 1709 à 1719) étude CXXI : rue Saint-Martin, devant Saint-Nicolas-des-Champs
Secteur(s) dans le(s)quel(s) se situe(nt) la ou les études :	étude XXXVIII : paroisse Saint-Laurent (de 1689 à 1719), quartier Saint-Martin (de 1701 à 1719) étude CXXI : paroisse Saint-Laurent, quartier Saint-Martin
Cotes extrêmes des minutes produites par le notaire et conservées au CHAN :	ET/XXXVIII/9 à ET/XXXVIII/197 ET/CXXI/231 à ET/CXXI/232
Notes complémentaires :	sous les cotes ET/XXXVIII/186 à ET/XXXVIII/197 : constitutions de rentes
Cotes extrêmes des répertoires produits par le notaire et conservés au CHAN :	RE/XXXVIII/2 à RE/XXXVIII/3 (de 1687 à 1719) RE/CXXI/2 (de 1715 à 1716)
Siècles et périodes concernés :	17 ^e siècle, 18 ^e siècle Ancien régime (1492-1789), règne de Louis XIV (1643-1715), règne de Louis XV (1715-1774)
Numéro de la notice :	FRDAFANCH00MC_NANOTAIRE03103

CORRIGÉ :

Voici les équivalences entre les éléments utilisés dans les notices descriptives de notaires de l'application ETANOT et la norme ISAR(CPF) :

- Nom du notaire : 5.1.2. Forme autorisée du nom (élément considéré comme obligatoire par ISAAR(CPF))
- Date(s) d'exercice : 5.2.1. Dates d'existence (élément considéré comme obligatoire par ISAAR(CPF))
- Études dans lesquelles le notaire a exercé : 5.3. Zone des relations (cet élément doit en principe servir à créer un lien entre la notice décrivant le notaire et celle décrivant l'étude où il a exercé)
- Adresse(s) professionnelle(s) : 5.2.3. Lieux
- Secteur(s) dans le(s)quel(s) se situe(nt) la ou les études : 5.2.3. Lieux
- Cotes extrêmes des minutes produites par le notaire et conservées au CHAN: 6. Relations avec des ressources archivistiques ou autres (cet élément doit en principe servir à créer des liens entre la description du notaire et la description des minutes qu'il a produites)
- Notes complémentaires
- Cotes extrêmes des répertoires produits par le notaire et conservés au CHAN : 6. Relations avec des ressources archivistiques ou autres (cet élément doit en principe servir à créer des liens entre la description du notaire et la description des répertoires qu'il a produits)
- Siècles et périodes concernés : 5.2.1. Dates d'existence (élément considéré comme obligatoire par ISAAR(CPF))
- Numéro de la notice : 5.4.1. Code d'identification de la notice d'autorité (élément considéré comme obligatoire par ISAAR(CPF))

À NOTER :

Il manque dans la notice ETANOT l'élément 5.1.1. Type d'entité (indiquer si l'entité décrite est une collectivité, une personne ou une famille), considéré comme obligatoire par ISAAR(CPF).